



**JAKIUNDE**  
ZIENTZIA, ARTE ETA LETREN AKADEMIA

---

# Déclaration de Jakiunde sur la politique scientifique

---

15-11-2013

## *DÉCLARATION DE JAKIUNDE*

### *SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE*

Jakiunde se montre satisfaite à l'égard des initiatives des institutions visant à mettre en œuvre des politiques de sciences et de technologie dans le domaine de leurs compétences respectives, ainsi qu'au sujet des efforts faits pour coordonner ces initiatives.

Les politiques publiques de sciences émanant d'un domaine des connaissances scientifiques quelconque (sciences, arts et lettres) et technologique doivent permettre de fixer des objectifs ambitieux et d'apporter les moyens nécessaires pour leur achèvement. Par ailleurs, l'action du gouvernement doit garantir la durabilité des investissements destinés à l'exécution de ces politiques.

Dans une telle conjoncture marquée par la crise économique et exerçant de plus en plus de pression sur la réduction des investissements publics en général, une politique scientifique, audacieuse, exigeante et durable s'avère nécessaire. Celle-ci favorisera la consolidation d'une société présentant un niveau élevé de compréhension et d'appréciation des sciences, de la technologie, des arts et des lettres, ainsi que le développement et le renforcement social et économique conformément aux exigences du monde actuel, tout en permettant l'affermissement d'une économie hautement concurrentielle et développée.

Jakiunde estime qu'il est essentiel de promouvoir chez l'ensemble des citoyens une attitude respectueuse et responsable vis-à-vis des sciences et de la technologie, de par leur catégorie de bien culturel d'une valeur sociale précieuse, et parce qu'elles thésaurisent des valeurs humaines permanentes et représentent donc un patrimoine culturel important. Par conséquent, on ne peut considérer l'investissement public dans la recherche et le développement scientifique et technologique comme une subvention ou un luxe, mais plutôt comme une condition indispensable pour le développement social en général et pour la fabrication et la commercialisation de produits à haute valeur ajoutée en particulier.

Dans ce contexte, Jakiunde souhaite mettre en évidence les aspects suivants qui sont essentiels pour toute politique scientifique:

1. Elle doit toujours être tenue pour un «objectif du Pays» et, en tant que tel, toutes les institutions du Pays chargées de ces disciplines seront impliquées dans sa conception, planification, évaluation et mise en œuvre.
2. Une correspondance doit exister entre les objectifs et les moyens adoptés pour leur achèvement.
3. Elle doit être équilibrée et flexible afin de répondre aux nombreuses facettes de la recherche: les chercheurs, les infrastructures, les techniciens et l'administration.
4. Elle doit inclure des programmes spéciaux destinés aux jeunes chercheurs.



5. Elle doit marier un financement viable et durable à des mesures législatives spécifiques et à un traitement administratif simplifié pour la recherche.
6. Elle doit identifier les zones permettant l'échange des connaissances et/ou d'innovation dans la société.
7. Elle doit, en plus, proposer des processus d'évaluation plurielle et des actions de communication sociale et de monitoring de la perception sociale des sciences, des arts, des lettres, de la technologie et de l'innovation.

### **Objectif du Pays**

La société a besoin des sciences et de la technologie, tout comme les sciences et la technologie ont besoin de la société. Il s'agit d'une relation bidirectionnelle. D'une part, l'avenir du développement social et humain de notre société repose sur une science et une technologie compétitives à l'échelle globale et, d'autre part, le développement des sciences et de la technologie dépend d'une action ferme et viable de la part de la société pour leur financement. Un accord du Pays est donc nécessaire.

Les programmes n'exigent pas seulement une bonne planification et un financement approprié, mais ils requièrent également une prorogation temporelle qui ne doit pas nécessairement coïncider avec le rythme de l'activité politique. Par conséquent, afin que ces programmes ne deviennent « sporadiques » (comme cela arrive lorsqu'on ne prévoit pas le besoin de l'effort continu), il est nécessaire de maintenir le financement des programmes de recherches à moyen et/ou long terme. Ceci favorise une productivité scientifique homologuée et élevée du Pays, et facilite simultanément l'échange de connaissances, toujours compliqué et lent, avec la société en général et le système productif en particulier. Cette initiative doit compter sur l'implication de toutes les classes et tous les organes du Pays chargés de ces disciplines.

### **Correspondance entre les objectifs et les moyens**

Le fait de fixer les objectifs à atteindre est probablement l'aspect le plus délicat de la planification des politiques de sciences et de technologie. Il est certain que les objectifs doivent être ambitieux. Cependant, ils doivent aussi être atteignables et, surtout, significatifs en termes scientifiques. D'où l'importance de l'évaluation non seulement des résultats, mais des objectifs également. De même, les politiques de sciences et technologie doivent disposer des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs proposés, aussi bien pour ce qui concerne le personnel, qu'il s'agisse d'un chercheur, d'un technicien ou d'un support, que pour les infrastructures scientifiques.

### **Équilibrée et flexible**

Les politiques scientifiques doivent répondre aux attentes des personnes et des groupes d'excellence, indépendamment du domaine où ils travaillent. Elles doivent aussi permettre d'apporter un soutien à ceux qui font preuve de qualité homologuée et de visibilité internationale avérée. De plus, elles doivent fournir des opportunités à ceux qui souhaitent intégrer le système,



en favorisant le développement d'une « classe moyenne » de chercheurs, c'est-à-dire une classe ayant le niveau « moyen » exigé dans le système pour être considéré comme chercheur.

Chacune de ces catégories exige un traitement administratif différencié et qui soit, dans tous les cas, notablement plus simplifié que l'actuel.

Enfin, celles-ci doivent garantir l'accès des chercheurs aux infrastructures scientifiques nécessaires, puis mettre en place les bases pour le parcours à suivre du personnel technique de recherches.

### **Des programmes spéciaux destinés aux jeunes chercheurs**

L'insertion de jeunes chercheurs au système est fondamentale pour maintenir l'échelle des âges nécessaires parmi les chercheurs, et ainsi garantir la durabilité du système. De plus, cela permettra de donner un nouveau souffle aux mœurs établies dans la recherche, et d'assurer son évolution et son adaptation aux nouveaux courants. L'insertion de jeunes chercheurs doit s'effectuer avec un soin extrême mais, une fois ceux-ci insérés, ils devront recevoir du financement, des signes de confiance et de distinction vis-à-vis de leurs efforts. Il faut naturellement prendre les mesures nécessaires pour que les jeunes chercheurs ne se limitent pas à assister leurs collègues homologués et puissent donc bénéficier de liberté pour développer leurs projets, de manière indépendante ou en collaboration/coordination avec d'autres groupes.

### **Financement viable et durable**

Les groupes de recherches ne sont pas improvisés et leur création représente une tâche compliquée exigeant des années de travail. Cependant, la suppression des groupes de recherche peut se faire de manière particulièrement rapide et s'avère irréversible. Le financement des groupes de recherches doit donc se révéler viable au fil du temps (bien que sujet aux évaluations correspondantes), puis durable, c'est-à-dire adapté à la réalité économique. De même, les groupes de recherches doivent participer à la durabilité du système en obtenant des fonds extérieurs dans la mesure du possible.

Ceci dit, le gouvernement devrait envisager des initiatives législatives pour doter le système de durabilité, telles que la réglementation juridique du mécénat, la promulgation de mesures fiscales adéquates pour la stimulation des recherches, du développement et de l'innovation, et la possibilité que les institutions publiques puissent bénéficier de fonds de dotation (endowment).

### **Identifier des zones scientifiques permettant l'échange de connaissances**

Le retour économique et social de l'effort public en matière de recherche scientifique et technologique se concrétise à travers l'échange de connaissances et d'innovation avec le secteur de production, les institutions et la société en général. L'identification des zones scientifiques, susceptibles de générer de l'activité dans le domaine de l'échange de connaissances et d'innovation, se révèle nécessaire.



Jakiunde estime que cette détermination doit impliquer la communauté scientifique qui connaît la frontière des connaissances, le tissu administratif/social/entrepreneurial qui s'occupera de concrétiser ces connaissances, et le gouvernement qui doit promouvoir les rapports et la communication entre la communauté scientifique et le reste de la société.

### **Favoriser la culture de l'évaluation**

Jakiunde croit qu'il est nécessaire de favoriser la culture de l'évaluation plurielle des plans de recherches, de développement et d'innovations à différentes échelles. Cela inclut l'évaluation des objectifs (pas uniquement des résultats), l'évaluation des diverses convocations, le calcul de la croissance ou décroissance du capital humain consacré à ces tâches en rapport avec leurs fonctions dans le système.

Et tout aussi importante est la prise de conscience de la part de la société à l'égard de l'effort réalisé et des ressources investies en matière de recherches. Jakiunde estime que nous devrions compter sur un programme cohérent, systématique et adapté aux temps de communication sociale de l'état des sciences, des arts, des lettres et de la technologie.

*Cette déclaration a été approuvée par l'Assemblée plénière ordinaire que Jakiunde a organisée le 15 novembre 2013 dans son siège officiel à la Torre Olaso de Bergara.*